

INITIATIVE

99%



OUI À L'INITIATIVE 99 % !

**INFORMATIONS ET ARGUMENTS
SUR L'INITIATIVE 99 % (ALLÉGER LES
IMPÔTS SUR LES SALAIRES, IMPOSER
ÉQUITABLEMENT LE CAPITAL)**

L'INITIATIVE 99 % : POUR LA JUSTICE ET UN

SERVICE PUBLIC FORT !

Un OUI à l'initiative 99 % signifie...

... plus de justice !

En Suisse, la richesse est créée par les 99 % de la population qui, chaque jour, travaillent dans des bureaux, des supermarchés ou des hôpitaux, et non par une poignée de super-riches qui laissent leur argent leur offrir des rendements massifs sans qu'elles et ils n'aient besoin de travailler. En imposant davantage les plus grands revenus de la fortune, nous rendons l'argent aux personnes qui contribuent réellement à notre société.

... un service public fort et un allègement des impôts sur les salaires !

L'augmentation des loyers et des primes d'assurance-maladie dévore une part toujours plus grande du revenu des gens. L'initiative 99% réduit la charge pesant sur les salaires grâce à des diminutions d'impôts et un renforcement du service public, notamment par le biais d'une augmentation des subsides pour les primes d'assurance-maladie, des investissements dans les crèches ou encore par le développement des transports publics.

... moins de crises sur le dos des 99 % !

Avec l'augmentation des inégalités de richesse, notre système économique menace de causer sa propre perte. La concentration de la richesse entre les mains d'une petite minorité favorise les crises économiques, tandis que le pouvoir d'achat de l'ensemble de la population diminue. Ce sont les 99 % qui en souffrent, et aussi les petites entreprises.

... un pas vers un avenir féministe !

En Suisse, les femmes effectuent toujours deux fois plus de travail non rémunéré que les hommes au sein du ménage et reçoivent un salaire inférieur pour le même travail. Dans notre pays, la pauvreté est avant tout féminine. L'initiative 99 % permet de développer le service public et de soulager les personnes aux bas revenus, ce qui profitera en particulier aux femmes.

... un renforcement de la démocratie !

L'inégalité sociale menace de déchirer notre société. Les super-riches achètent des groupes de presse entiers et influencent la politique par du lobbying et des campagnes électorales coûteuses, ce qui donne lieu à un rapport de force anti-démocratique jouant en défaveur des 99%. Notre initiative veut inverser cette tendance.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

En Suisse, les inégalités de richesse augmentent depuis des années. Le 1 % le plus riche de la population possède désormais plus de 43 % de la richesse totale. Cette évolution est en grande partie due aux revenus du capital, soit les dividendes, les bénéfices sur les actions, les gains en capitaux et les intérêts, grâce auxquels les plus riches se mettent chaque année des milliards dans les poches.

L'initiative 99 % veut enfin imposer plus équitablement ces revenus obtenus sans lever le petit doigt : les revenus du capital de plus de 100 000 francs suisses seront imposés une fois et demie de plus que les revenus du travail. Les 10 milliards de francs de recettes fiscales générées en plus devront soulager les personnes disposant de bas ou moyens revenus, par exemple en baissant leurs impôts ou en investissant dans les services publics.

CONTENU

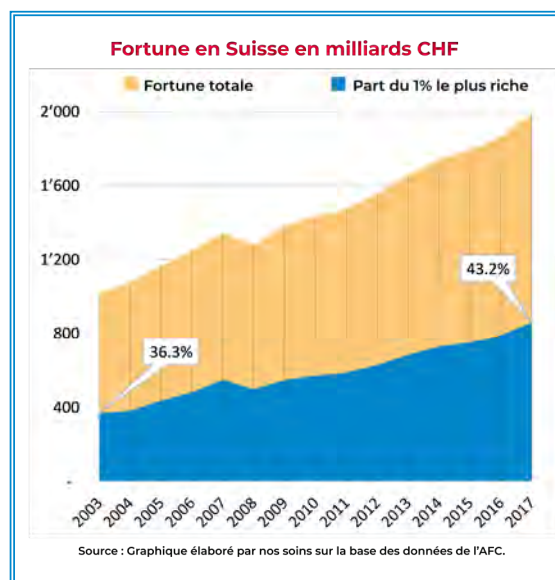
Contexte	4
Augmentation des inégalités de richesse	4
Les revenus du capital – moteurs de l'inégalité	6
Allègement fiscal du capital, pression sur le travail	8
Le pouvoir politique des plus riches	10
L'inégalité entraîne des crises et nuit à la société	11
Les inégalités : un affront envers les travailleuses et travailleurs	12
La digitalisation et l'automatisation : un renforcement du capital	13
La crise du coronavirus entraîne de nouvelles divisions	13
L'initiative 99 %	15
Texte de l'initiative	15
Que veut l'initiative ?	15
Impact de l'initiative	16
Exemple de calcul	16
Qui est concerné ?	17
Recettes supplémentaires	17
Où va l'argent ?	18
Ce que la Suisse peut gagner	18
Davantage de justice !	18
Renforcer la démocratie !	19
Allègement des impôts sur les salaires et renforcement du service public	20
Protection contre les crises et l'instabilité économique	20
Amélioration de la condition des femmes	21
Les affirmations de nos adversaires	22
« Les riches partiront »	22
« L'initiative est nuisible pour les PME »	23
« Au bout du compte, ce sont les bas revenus qui souffriront »	24
« L'initiative détruit la scène suisse des start-ups »	24
« Des impôts plus élevés nuisent aux investissements »	25

CONTEXTE

AUGMENTATION DES INÉGALITÉS DE RICHESSE

Aujourd'hui, la Suisse est l'un des pays les plus riches du monde. Il n'y a aucun pays où la richesse moyenne est plus élevée qu'en Suisse. Au cours des dernières décennies, la prospérité en Suisse a fortement augmenté, mais cette croissance n'a profité qu'à une minorité de la population. Alors qu'en 2003 le 1% le plus riche possédait environ 36% de la fortune totale en Suisse, cette part s'élève aujourd'hui à plus de 43%.

Les augmentations les plus importantes ont été enregistrées chez les plus riches des riches : en 2003, les 300 personnes les plus riches de Suisse possédaient un total de 352 milliards de francs¹. En 2020, ce chiffre atteignait 707 milliards de francs, soit une augmentation de 355 milliards. Ainsi, les 300 personnes les plus riches ont augmenté leur patrimoine de 2,4 millions de francs par heure en moyenne. Depuis 100 ans de prise en compte de l'inégalité de richesses dans les statistiques en Suisse, jamais la fortune des 0,1 % les plus riches n'a été aussi élevée qu'aujourd'hui.²



En bas de l'échelle de la distribution des richesses, les choses sont bien différentes : en Suisse, une personne sur quatre ne possède aucune fortune ou est même endettée.³ Alors que les riches deviennent de plus en plus riches et bénéficient de privilèges inimaginables, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté augmente : en 2019, 735 000 personnes étaient concernées en Suisse, soit près d'une personne sur dix. Parmi elles, 155 000 personnes ont un emploi mais n'arrivent malgré cela pas à s'en sortir dignement⁴. Les personnes disposant d'un revenu moyen sont également soumises à une pression croissante : la hausse des primes d'assurance-maladie et des loyers absorbe une part toujours plus grande des salaires.

1 [300 Reichste der Schweiz wurden wieder reicher - SWI swissinfo.ch](#)

2 Lampart, Galusser, Schüpbach (2015): Rapport 2015 de l'USS sur la répartition des salaires

3 [Répartition des richesses – Le monde s'enrichit, mais est-ce suffisant pour tous ?](#)

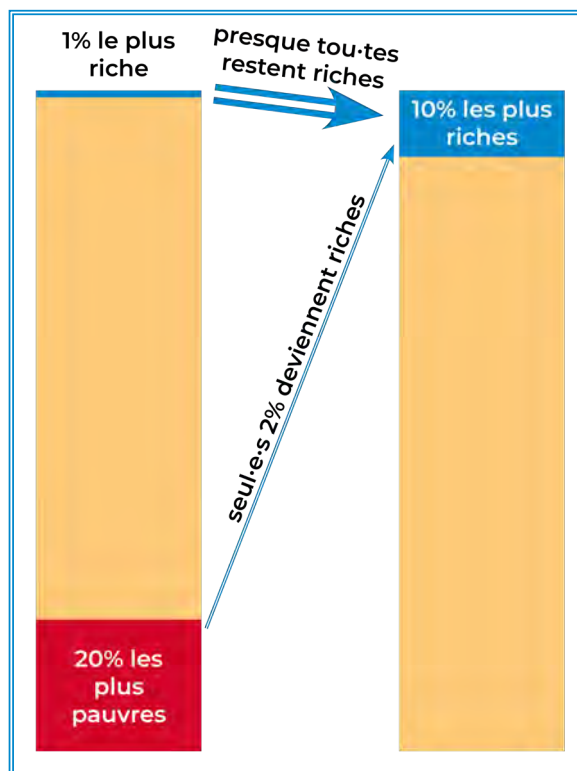
4 <https://www.caritas.ch/fr/ce-que-nous-disons/faits-et-chiffres/pauvrete-en-suisse.html>

Le mythe de l'ascension sociale

Les portes du club exclusif des super-riches ne s'ouvrent que rarement : celui ou celle qui a le privilège d'y entrer n'en sort généralement pas. 99 % des personnes qui faisaient partie du 1 % le plus riche en 2003 faisaient toujours partie des 10% les plus riches 10 ans plus tard. De l'autre côté, la probabilité que des personnes passent du bas de l'échelle à son sommet est extrêmement faible : à peine 2 % des personnes provenant du 5% le plus pauvre parviennent à entrer dans le club des 10 % les plus riches.⁵

Contrairement à ce que le mythe mensonger de la méritocratie voudrait nous faire croire, les grandes fortunes en Suisse sont généralement issues d'un environnement familial privilégié. Cela est particulièrement frappant lorsqu'on regarde les héritages élevés, qui augmentent constamment depuis des années.

En 2010, un peu moins de 60 milliards de francs étaient hérités chaque année en Suisse. Aujourd'hui, ce montant atteint 95 milliards de francs, ce qui correspond à environ 13,5 % du PIB total.



Seule une petite minorité touche un héritage élevé : à peine 1,5 % des héritages sont supérieurs à un million.⁶ De plus, les personnes bénéficiant de ces héritages sont avant tout des personnes disposant d'une fortune et de revenus situés dans les tranches supérieures. Le canton de Berne nous apprend également que le 1 % des personnes au plus hauts revenus bénéficie de près de 42% des héritages dépassant les 2 millions. De plus, les personnes appartenant au 1% le plus riche reçoivent en moyenne 75 000 francs en héritages et en donations.⁷

La majorité de la population profite de moins en moins de ces énormes transferts de richesse : alors qu'en 1990, pour chaque franc hérité, 4,1 centimes environ finissaient en mains publiques par le biais de l'impôt sur les successions, cette contribution n'est aujourd'hui plus que de 1,4 centime. En Suisse, la richesse se transmet au sein des familles, et celles et ceux qui n'ont pas eu la chance de naître dans un environnement privilégié ont peu de chances d'atteindre le sommet de la pyramide des richesses.

5 Martinez (2020): In It Together? Inequality and the Joint Distribution of Income and Wealth in Switzerland

6 <https://www.srf.ch/news/schweiz/rekordjahr-2020-95-milliarden-so-viel-erben-schweizer-2020#:~:text=SRF%20News%3A%2095%20Milliarden%20Franken,in%20der%20Schweiz%20ist%20geerbt>

7 Martinez (2020): In It Together? Inequality and the Joint Distribution of Income and Wealth in Switzerland

Les plus grandes fortunes s'envolent

Alors que la Suisse est l'un des pays les plus inégalitaires en termes de répartition des richesses, elle se classe dans le dernier tiers des pays où les inégalités de revenu sont les plus grandes. Ce résultat est surprenant mais confirme un constat important : l'inégalité flagrante des richesses en Suisse ne découle pas seulement de l'inégalité des salaires, mais aussi de fortunes exorbitantes dont la croissance s'envole. Le moteur de cette concentration croissante de richesses sont les revenus du capital, remplissant d'argent les comptes des plus riches sans que ces personnes n'aient à lever le petit doigt et contribuant ainsi à accentuer également les inégalités de revenu.

LES REVENUS DU CAPITAL – MOTEURS DE L'INÉGALITÉ

Par revenus du capital, nous entendons les parts du revenu qui ne sont pas gagnées par le travail salarié ou l'activité indépendante, ni qui ne naissent d'un droit comme une assurance sociale, mais qui sont gagnés comme rendement d'actifs placés. Cela comprend les dividendes, les intérêts, les bénéfices sur les actions, les gains en capitaux et les revenus locatifs. Les revenus du capital et les revenus du travail ont la même origine : la valeur est créée au sein des entreprises et est ensuite répartie sous forme de salaires pour les travailleuses et travailleurs, et sous forme de revenus du capital pour les propriétaires des entreprises et les grand·e·s actionnaires. La part du capital n'est pas toujours distribuée immédiatement mais peut être laissée dans l'entreprise pour générer de futurs bénéfices. Il en résulte une augmentation de valeur, qui peut par exemple permettre de réaliser des bénéfices lors de la vente d'une action grâce à la montée de son cours (l'action est achetée lorsqu'elle est bon marché et revendue plus chère) .

Néanmoins, il y a ici un conflit d'intérêt évident entre les travailleuses et les possédant·e·s. En effet, des salaires plus élevés entraînent des profits plus faibles pour le capital, et vice versa. Mais ce conflit est toujours remporté par celles et ceux qui possèdent car le pouvoir de décision final sur la gestion de l'entreprise leur appartient.

Qu'est-ce que les revenus du capital ?

Par revenus du capital, nous entendons les parts du revenu qui ne sont pas gagnées par le travail salarié ou l'activité indépendante, ni qui ne naissent d'un droit comme une assurance sociale, mais qui sont gagnées comme rendement d'actifs placés. Cela comprend les dividendes, les intérêts, les bénéfices sur les actions, les gains en capitaux et les revenus locatifs.

Notre système économique actuel fonctionne selon un schéma clair : celles et ceux qui possèdent du capital placent leur argent, avec lequel on achète des moyens de production et emploie des travailleuses et travailleurs. La force de travail investie génère une plus-value, qui est la différence entre les coûts de production et le prix de vente obtenu. Seul·e·s les personnes qui possèdent le capital gèrent cette plus-value. L'un des moyens les plus faciles de l'augmenter, et d'ainsi verser plus de revenus du capital aux grand·e·s actionnaires, est de réduire les coûts salariaux : pour ce faire, les salaires sont soumis à une pression à la baisse, les employé·e·s sont poussé·e·s à la performance et les emplois qui ne sont pas rentables sont supprimés.

Les 33 plus grandes entreprises suisses cotées en bourse permettent de voir comment la valeur créée est répartie entre travail et capital en Suisse. En 2019, les versements aux actionnaires de ces entreprises ont atteint 63 milliards de francs, tandis que les salaires des 1,6 million d'employé·e·s de ces entreprises se sont élevés à 140 milliards de francs⁸. Un franc sur trois produit par les employé·e·s a fini dans les poches des propriétaires du capital sans qu'elles et ils ne lèvent le petit doigt.

Seul·e·s les plus riches y gagnent

Selon la comptabilité nationale¹⁰, plus de 70 milliards de francs sont distribués chaque année sous forme de revenus du capital à des personnes physiques en Suisse. Ce montant ne comprend pas les gains en capital¹¹,

qui sont les profits provenant par exemple de la vente d'actions, ni les revenus locatifs^{11a}. Aucun chiffre n'est disponible à ce sujet en ce qui concerne la Suisse, mais l'observation d'autres pays montre qu'ils jouent un rôle crucial dans le revenu des plus riches. Ainsi, aux Etats-Unis, le 1% disposant des plus hauts revenus tire 36% de son revenu total des gains en capitaux.

Les revenus locatifs joueraient également un rôle important dans l'explication de la grande différence entre le degré d'inégalité des richesses et le degré d'inégalité des revenus en Suisse. Nulle part ailleurs en Europe est le taux de propriété du logement plus faible qu'en Suisse. Alors qu'environ 70 % des personnes vivant dans l'Union européenne sont propriétaires de leur habitation, ce chiffre avoisine à peine 40 % dans notre pays.⁹ Combiné avec des loyers excessivement élevés, cela résulte en une redistribution inhabituellement élevée de 15 milliards de francs chaque année des poches des locataires vers celles des riches propriétaires.¹⁰

L'écrasante majorité des revenus du capital est perçue par les Suissesses et les Suisses les plus riches. Les petit·e·s épargnant·e·s qui touchent des intérêts sur leur compte d'épargne ou qui ont investi quelques milliers de francs en actions ont ici un poids négligeable.

Qu'est-ce que les gains en capitaux ?

Les gains en capitaux sont une catégorie particulière de revenus du capital. Ils consistent en la réalisation de profits grâce à l'achat d'un placement bon marché et sa vente à un prix supérieur. Les gains en capitaux peuvent par exemple être réalisés lors de la vente de biens immobiliers, d'entreprises ou d'actions. Dans ce dernier cas, on parle de bénéfice sur les actions ou de bénéfice sur les cours d'actions. Les sociétés par actions ont le choix de verser annuellement des dividendes ou de laisser les bénéfices au sein de l'entreprise, afin que le cours de ses actions monte et que les actionnaires puissent réaliser des bénéfices sur les actions lors de la vente de leurs parts. Aujourd'hui, ces profits de plusieurs milliards ne sont pas imposés en Suisse.

8 Étude d'Unia sur les écarts salariaux 2020

9 <https://www.capital.de/immobilien/das-sind-die-laender-mit-den-meisten-und-den-wenigsten-hausbesitzern>

10 <https://www.mieterverband.ch/mv/politik-positionen/news/referenzzinssatz/raiffeisenbank-vor-ueberhitzung.html>

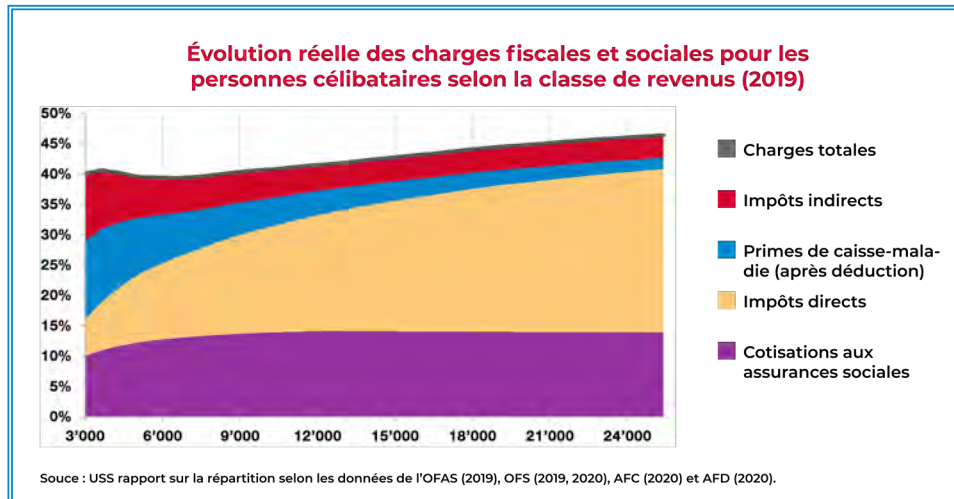
Si les revenus du capital étaient proportionnels à la taille de la fortune investie, l'écrasante majorité irait déjà au 1 % le plus riche.¹¹ Mais ils ne sont pas proportionnels : une étude réalisée pour la Suisse montre que les rendements du capital sur les actifs financiers appartenant au 1 % le plus riche sont plus de deux fois supérieurs aux rendements des actifs des personnes disposant d'une richesse située sur la médiane.¹² De plus, ce calcul ne prend pas en compte les gains en capital, qui feraient encore plus pencher la balance en faveur du 1 %, car plus une personne est riche, plus elle détient d'actions et de titres, et plus elle perçoit de gains de cours. Pour chaque franc dont ils et elles disposent, les riches obtiennent donc des revenus du capital plus élevés que le reste de la population. Il n'est donc pas étonnant que le 1% le plus riche concentre aujourd'hui 60 % des revenus du capital totaux de Suisse. La concentration de richesse a donc tendance à toujours plus s'auto-renforcer.

ALLÈGEMENT FISCAL DU CAPITAL, PRESSION SUR LE TRAVAIL

La concentration des richesses était par le passé considérée comme dangereuse et combattue par les États par des efforts de redistribution. L'exemple classique est le « New Deal » de Roosevelt, qui a introduit de vastes programmes sociaux financés par des impôts plus élevés et un taux d'imposition maximal de 79 %.

Depuis le tournant néo-libéral des années 1970, ces efforts ont gentiment laissé place à des réductions d'impôts pour les plus riches au nom de la « concurrence internationale ». De nombreux revenus du capital et gains ont même été totalement exonérés d'impôts durant les dernières années. La

Suisse a été l'une des pionnières de cette course vers le bas et a réduit l'impôt sur le revenu des hauts salaires de 15 % depuis 1984. De plus, les grand·e·s actionnaires, qui possèdent plus de 10% des actions d'une entreprise donnée, se voient imposé·e·s sur



seulement 70% de leurs dividendes sur le plan fédéral et au minimum 50% de leurs dividendes sur le plan cantonal. Contrairement à de nombreux autres pays, la Suisse ne dispose pas du tout d'impôt sur les gains en capitaux. Les impôts sur le revenu effectivement payés par les plus riches en Suisse ne sont plus réellement progressifs, car elles et ils profitent de la concurrence fiscale entre les cantons et les communes pour être imposé·e·s au taux le plus faible¹³.

11 Cf. les chiffres sur la répartition des richesses en Suisse

12 [Heterogeneity in Returns to Wealth - Evidence from Swiss Administrative Data](#) by Marc Brunner, Jonas Meier, Armando Naef : SSRN

13 Roller & Schmidheiny (2016): Effective Tax Rates and Effective Progressivity in a Fiscally Decentralized Country

Mais de façon générale aussi, la progression des impôts et des taxes est extrêmement faible en Suisse, notamment parce que les primes de caisse-maladie ne sont pas financées par des impôts progressifs.¹⁴

Réductions d'impôts pour le capital

Outre la baisse générale des taux d'imposition, un déplacement de la charge fiscale a également été observé : le capital, ainsi que les bénéficiaires et les revenus qui en découlent, sont généralement moins taxés. La liste des réformes en faveur du capital est longue. Nous nous limiterons donc ici à celles qui ont été mises en œuvre entre 1998 et 2016. Toutes les réformes fiscales fédérales et cantonales énumérées ont entraîné chaque année d'importantes pertes fiscales, mais des estimations précises manquent pour un grand nombre d'entre elles :

- Suppression de l'impôt sur les successions pour les descendant·e·s direct·e·s (environ 2 milliards de francs de pertes fiscales)
- Introduction de régimes fiscaux pour les sociétés à statut particulier, comme le privilège accordé aux sociétés holding
- Réduction des droits de timbre de 2001 à 2012 (600 millions de francs de pertes fiscales)
- Réforme de l'imposition des entreprises I : barème fiscal proportionnel et suppression de l'impôt sur le capital
- Réduction des impôts fonciers (environ 1 milliard de francs de pertes fiscales)
- Réforme de l'imposition des entreprises II : principe de l'apport en capital et imposition privilégiée des dividendes (1,6 à 2,2 milliard de francs de pertes fiscales)
- Exonération de l'impôt anticipé sur les obligations convertibles contingentes (perte fiscale de 21 millions de francs)

Ces dernières années, le capital a ainsi bénéficié de réductions d'impôts qui coûtent au moins 5 à 6 milliards de francs par an au secteur public, soit l'équivalent des dépenses militaires annuelles totales de la Suisse.¹⁵ Et ce n'est encore sans compter les réformes pour lesquelles les estimations de pertes ne sont pas disponibles.

En parallèle, les pressions sur la consommation et les revenus du travail n'ont fait qu'augmenter, par exemple via la hausse de la taxe sur la valeur ajoutée, de l'impôt sur le tabac ou l'augmentation des cotisations aux assurances sociales. En conclusion, les plus riches ont bénéficié d'allègements fiscaux massifs ces dernières années, alors que les 99 % paient davantage.

La concurrence fiscale internationale détruit la prospérité

Cette politique ne peut non seulement difficilement être légitimée du point de vue de la justice, mais elle est aussi vouée à l'échec à long terme : même si un pays réussit à attirer quelques immigrant·e·s fortuné·e·s grâce à des baisses d'impôts agressives, cet avantage n'est que temporaire car il disparaît aussitôt que d'autres pays font de même. Dans cette course vers le bas, les perdant·e·s sont au final presque tous les États mais surtout les 99 %, qui ne peuvent pas profiter d'importantes ressources fiscales. Et les gagnants sont les 1 % les plus riches, comme l'a bien montré l'économiste Thomas Piketty¹⁶ : la richesse a augmenté massivement, et les revenus du capital représentent une part de plus en plus importante de l'économie.

14 Union syndicale suisse (2020) : Rapport sur la répartition 2020

15 https://www.efv.admin.ch/efv/fr/home/finanzberichterstattung/bundeshaushalt_ueb/ausgaben.html

16 Piketty T. (2013): Le Capital au XXIe siècle

Dans un monde de plus en plus interconnecté et globalisé, les populations de nombreux pays font régulièrement face aux menaces des riches de déplacer leurs capitaux vers un autre pays moins cher et avantageux fiscalement. Nous ne voulons plus subir de chantage : nous exigeons qu'au moins une partie de l'argent du 1 % le plus riche soit redistribué et bénéficie à l'ensemble de la population.

LE POUVOIR POLITIQUE DES PLUS RICHES

Ce n'est pas un hasard si les plus riches ont été massivement privilégiés au niveau fiscal ces dernières années : plus d'argent signifie également plus de pouvoir politique. De plus en plus d'argent afflue chaque année dans les campagnes politiques, et seules les personnes les plus riches peuvent se permettre de telles dépenses. Elles exercent également leur influence par du travail de lobbying massif, la mise en place de think tanks influents, l'achat de groupes de presse ou d'instituts universitaires entiers.¹⁷

Cette influence des riches sur la politique est encore accrue par une faible participation des personnes à faibles revenus dans la vie politique et leur mécontentement de la démocratie.¹⁸ Beaucoup de personnes ne sont aujourd'hui simplement pas convaincues qu'elles peuvent obtenir une réelle amélioration de leurs conditions de vie avec les rapports de force en vigueur. Il est légitime de se demander quel poids réel ont encore les 99 % dans les décisions politiques prises et si ces dernières ne sont pas principalement influencées par une petite minorité de riches. Cette thèse semble se vérifier au moins aux États-Unis, pays occidental où les inégalités ont le plus augmenté ces dernières années : alors que les préférences politiques des personnes au revenu moyen n'ont presque aucune influence sur la mise en œuvre ou non d'une revendication, elle est par contre massivement influencée par les souhaits des personnes appartenant aux 10% des revenus les plus élevés¹⁹. Ces constats ne sont pas directement transposables à la Suisse, mais l'augmentation des inégalités sociales reste une menace réelle pour le fonctionnement de la démocratie suisse et nous devons agir à temps.

Enfermé·e-s dans un cercle vicieux

Il est grand temps que nous sortions du cercle vicieux actuel : plus les richesses se concentrent, plus les règles du jeu politique s'adaptent aux intérêts du 1 % le plus riche. En conséquence, leur fortune s'accroît encore davantage et leur permet de gagner encore plus d'influence politique.

Les politiques des dernières décennies menacent de s'intensifier : l'imposition des super-riches et les grand·e-s actionnaires est systématiquement allégée, tandis que les personnes disposant d'un revenu faible ou moyen paient la facture.

17 Cf. le nouvel « Institut de politique économique » de l'Université de Lucerne, financé par le milliardaire Alfred Schindler

18 Schäfer (2010): Die Folgen sozialer Ungleichheit für die Demokratie in Westeuropa

19 Gilens M./Page B. (2014). Testing Theories of American Politics: Elites, Interest Groups, and Average Citizens. Perspectives on Politics

Privilèges et traitements de faveur pour les super-riches

Le pouvoir politique des plus riches ne se manifeste pas seulement dans l'organisation de la politique financière et fiscale suisse ; du fait de leur domination, ils obtiennent également des privilèges juridiques et l'accès à des ressources dont de nombreuses personnes auraient urgemment besoin pour survivre. En Suisse, les personnes ayant les revenus les plus élevés sont par exemple à l'origine d'émissions de CO2 par habitant-e 20 fois supérieures à celles des 50 % de personnes les plus pauvres.²⁰

En plus, les personnes riches peuvent souvent se permettre d'acheter des autorisations de séjour et contourner les restrictions sur la propriété immobilière pour les personnes vivant à l'étranger, car la politique locale en est fortement tributaire.²¹ Dans de nombreux autres pays, les super-riches peuvent même acheter des passeports et les utiliser pour voyager sans visa dans le monde entier.

L'INÉGALITÉ ENTRAÎNE DES CRISES ET NUIT À LA SOCIÉTÉ

L'augmentation des inégalités économiques pose non seulement une question majeure de justice, mais elle fragilise également le fonctionnement de notre économie.

Du fait de la réallocation des richesses du bas vers le haut, l'argent ne fait pas que changer de mains, il est aussi utilisé différemment. Les plus riches ont aujourd'hui plus d'argent que l'on ne pourrait en dépenser en une vie entière. Par exemple, la conseillère nationale UDC et milliardaire Magdalena Martullo-Blocher devrait dépenser plus d'un demi-million de francs par jour jusqu'à la fin de sa vie pour pouvoir se débarrasser de tout son argent. La situation est la même pour d'autres personnes super-riches. Ainsi, un grand nombre d'entre elles investissent une part grandissante de leurs actifs sur les marchés financiers, où aucun bien réel n'est produit. Si les marchés financiers ont été conçus à l'origine pour assurer le financement des entreprises, ils sont aujourd'hui toujours plus utilisés pour des spéculations nuisibles visant uniquement à grossir les fortunes des super-riches.

Surendettement et crises économiques

De récentes études étatsuniennes montrent que la concentration des richesses entraîne non seulement des investissements improductifs, mais aussi un endettement de plus en plus important des personnes à faible revenu. Les banques accordent en effet des prêts avantageux aux personnes les plus pauvres pour pouvoir placer l'épargne croissante des riches.²² En raison de la stagnation des revenus, ces personnes pauvres se retrouvent obligées de s'endetter, en particulier si elles souhaitent s'offrir des symboles de statut social pour dissimuler leur mauvaise situation économique.²³ L'endettement croissant des ménages les plus pauvres entraîne une instabilité économique, qui touche alors davantage les personnes à faible revenu, car elles sont souvent les premières à perdre leur emploi en cas de crise économique. En parallèle, la concentration des richesses continue d'augmenter au sommet de la pyramide de répartition des

20 Chancel & Piketty (2015): Carbon and inequality: From Kyoto to Paris

21 <https://www.srf.ch/news/schweiz/aufenthaltsrecht-fuer-reiche-goldene-visa-spalten-die-politik>; Lex Koller gebrochen: Behörden drücken bei reichen Ausländern alle Augen zu

22 [How the 1 percent's savings buried the middle class in debt](#)

23 Stockhammer (2013): Rising inequality as a cause of the present crisis

richesses.²⁴ Cette spirale de l'endettement, due à l'accroissement des inégalités, est à l'origine de la crise économique mondiale de 2008²⁵.

Le pouvoir d'achat stagne – le système s'autodétruit

En Suisse, la situation n'est pas encore aussi dramatique qu'aux États-Unis, mais la tendance vers un accroissement des inégalités des richesses est claire. En même temps, cet argent manque pour les personnes actives disposant de bas et moyens revenus, dont le pouvoir d'achat stagne. Ainsi, entre 2000 et 2019, les personnes aux salaires les plus bas ont vu leur revenu disponible diminuer, tandis que le revenu disponible des personnes aux salaires moyens n'a augmenté que de 100 à 300 francs, soit de 15.– au maximum par an²⁶. Cette stagnation du pouvoir d'achat entraîne une diminution des dépenses de consommation et une baisse de la demande, et donc de la production²⁷. Un nombre croissant d'organisations internationales, telles que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'OCDE, sonnent l'alerte face aux conséquences des inégalités sur les performances économiques²⁸. Dans une étude, le FMI conclut qu'une réduction des inégalités et une redistribution plus importante favoriseraient le développement économique²⁹. Désormais, même des forces modérées comme le président américain Joe Biden veulent enterrer la théorie du ruissellement pour de bon : les réductions d'impôts pour les riches ne profitent précisément qu'aux riches.³⁰

Les inégalités menacent également de diviser notre société. Qu'il s'agisse du nombre de personnes en prison, des problèmes de santé, de la violence, de la consommation de drogue, des maladies psychiques, des horaires de travail prolongés ou encore du manque de vie communautaire, tous ces problèmes sont plus prononcés dans les sociétés où l'inégalité des revenus est plus forte.³¹ Dans les sociétés fortement inégalitaires, comme les États-Unis, elle conduit même à une augmentation de l'écart de l'espérance de vie entre les personnes à faible et celles à haut revenu, qui diminue même de façon générale malgré la hausse du PIB.³²

LES INÉGALITÉS : UN AFFRONT ENVERS LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

Les pages précédentes l'ont bien montré : dans notre société, les grandes inégalités de richesse et la domination des super-riches posent d'énormes problèmes. Mais l'accroissement des inégalités sociales est plus qu'un problème d'efficacité ; c'est aussi un affront envers les travailleuses et travailleurs qui triment du matin au soir pour faire tourner notre société.

La prospérité de notre société est créée par les caissière*ers, les infirmière*ers, les enseignant-e-s

24 [Wealth Inequality and Private Savings: The Case of Germany](#)

25 Stockhammer (2013): Rising inequality as a cause of the present crisis; Wising (2013): Wage stagnation, rising inequality and the financial crisis of 2008

26 Union syndicale suisse (2020) : Rapport sur la répartition 2020

27 Union syndicale suisse (2010): Massnahmen zur Stärkung der Kaufkraft - Auswirkungen auf die Schweizer Konjunktur

28 OCDE (2014)

29 Ostry, Berg, Zangarides (2014): Redistribution, Inequality, and Growth (IMF Staff Note)

30 <https://www.theguardian.com/business/2021/apr/29/biden-trickle-down-economics-us-president>

31 Wilkinson und Piketty (2011): The Spirit Level: Why Greater Equality Makes Societies Stronger

32 [Life Expectancy and Inequality in Life Expectancy in the United States | SIEPR](#).

et les employé·e·s de bureau, ainsi que par toutes les personnes, principalement des femmes, qui travaillent gratuitement pour élever des enfants, cuisiner ou s'occuper de parents âgé·e·s. Malgré cela, la majeure partie de la valeur créée finit dans les poches des profiteuses et profiteurs super-riches qui accumulent des milliards de francs de revenus du capital sans même lever le petit doigt, au détriment des salaires des travailleuses et travailleurs.

Au cours des dernières décennies, le système fiscal a été remodelé par le 1 % le plus riche et ses complices en leur faveur. Nous remettons aujourd'hui en question ce pouvoir et ces privilèges. Nous voulons un système fiscal au service des gens – et non du capital. Dans notre pays, les riches ont un pouvoir incroyable : les politicien·ne·s bourgeois·es sont à la solde de celles et ceux qui les financent, tandis que les lobbies des banques et de la pharma régissent la politique. Enfin et surtout, l'initiative lutte précisément contre ce que les néolibéraux redoutent : ce n'est pas le 1 % le plus riche qui doit déterminer la politique, mais nous toutes et tous. C'est la population qui doit fixer les règles du jeu selon lesquelles l'économie doit fonctionner. Les personnes salariées doivent enfin récupérer la part de la prospérité économique qui leur revient et ne doivent plus payer de leur sueur les milliards de bénéfices des super-riches.

La redistribution des richesses et du pouvoir est bien un impératif de justice, car il y a longtemps que la légitimation de la fortune des super-riches par leur travail ne passe plus.

En comparaison, une infirmière devrait travailler et économiser pendant plus de 100 000 ans sans dépenser un seul centime pour devenir aussi riche que Magdalena Martullo-Blocher. Pour y arriver aujourd'hui, elle aurait ainsi dû commencer à travailler des dizaines de milliers d'années avant que les premiers humains ne marchent sur le continent européen.

En conséquence, si nous voulons créer un monde juste, les privilèges de naissance doivent arrêter de compter plus que le travail.

LA DIGITALISATION ET L'AUTOMATISATION : UN RENFORCEMENT DU CAPITAL

Le développement de l'économie du savoir, le renforcement massif de la propriété intellectuelle, l'automatisation et l'économie 4.0 en général, sont des facteurs qui renforcent massivement la productivité du capital, et le pouvoir des grandes entreprises et des super-riches qui possèdent le savoir. Toutefois, seuls peu de projets visent à permettre de rendre à la population les bénéfices du progrès. Il devient fondamental de permettre à toutes et tous de pouvoir profiter des progrès technologiques et des avancées, plutôt que de nous retrouver dans une société où seuls les plus riches auront le contrôle de l'essentiel des moyens de production et donc du pouvoir. Une taxation plus forte du gain en capital permet de redistribuer la valeur produite par le savoir à l'ensemble de la population, plutôt que de la laisser dans les mains des personnes qui concentrent le pouvoir.

LA CRISE DU CORONAVIRUS ENTRAÎNE DE NOUVELLES DIVISIONS

La pandémie de coronavirus a clairement montré qui étaient les véritables piliers de notre société : le personnel soignant des hôpitaux, les logisticien·ne·s des centres de tri de colis, les caissière*ers des magasins, les pharmacienn·e·s, les enseignant·e·s, les accompagnatrice*eurs d'enfants ou encore les personnes chargées de l'élimination des déchets. Nous étions reconnaissant·e·s que les jardinière*ers fleurissent nos jardins, parcs et balcons pendant le confi-

nement, ou que des technicien·ne·s assurent le fonctionnement de notre bureau en télétravail. Après la crise, nous nous réjouissons aussi de pouvoir de nouveau être servis au restaurant, que le personnel du guichet des CFF et de l'agence de voyages puisse nous vendre les vacances que nous avons tant attendues et que des agent·e·s d'entretien nettoient les stades de football et les salles de concert après notre passage.

La lutte des classes par les dominant·e·s s'intensifie

Malgré cela, les accomplissements impressionnants des salarié·e·s n'ont pas été valorisés et les salaires réels risquent de stagner en 2021 en réponse à la crise.³³ Les ménages ayant des bas revenus ont subi une baisse allant jusqu'à 20 % de leur revenu, ou ont perdu leur emploi, tandis que la consommation des ménages pauvres fut diminuée par manque d'argent et la fonte de leurs économies.³⁴

La baisse du pouvoir d'achat menace également la reprise de l'activité des indépendant·e·s et des PME, abandonné·e·s par la majorité parlementaire de droite pendant la crise. Afin de sécuriser les profits des groupes immobiliers, la droite a empêché une exonération partielle des loyers pour les PME, durement touchées par le coronavirus, et a agi pour que les dividendes des grands actionnaires puissent continuer d'être versés par millions, et ce même aux entreprises qui bénéficiaient du chômage partiel, financé par l'argent de l'Etat.

Par conséquent, les inégalités sociales se sont aggravées dans le monde entier au cours de cette année de crise de 2020. Ainsi, Credit Suisse prévoit que la richesse du 1 % le plus riche a augmenté de 6,1 % en 2020.³⁵ Rien que les six milliardaires suisses les plus riches ont vu leur fortune croître de 15,5 milliards de francs entre mars 2020 et février 2021, ce qui représente plus que l'ensemble des dépenses de la Confédération liées au coronavirus en 2020. Par ailleurs, les plus riches n'ont pas été touché·e·s par la plupart des autres conséquences de la pandémie. Les personnes les plus pauvres ont été non seulement plus durement touchées par les pertes économiques liées à la crise, mais leur santé physique et mentale s'est également davantage détériorée. Concernant les personnes issues de quartiers socio-économiquement moins favorisés de Suisse, elles ont été moins souvent testées, sont tombées plus souvent malades et ont dû être hospitalisées plus souvent pour des raisons liées au coronavirus. En conséquence, elles étaient deux fois plus susceptibles d'arriver aux soins intensifs et 20 % plus susceptibles de mourir.³⁶

33 [Prévisions conjoncturelles du KOF : fragile relance de l'économie.](#)

34 [Coronavirus crisis is exacerbating inequality in Switzerland – KOF Swiss Economic Institute | ETH Zurich](#)

35 Credit Suisse (2020): Global Wealth Report 2020

36 Riou et al. (2021): Socioeconomic position and the cascade from SARS-CoV-2 testing to COVID-19 mortality: Analysis of nationwide surveillance data

L'INITIATIVE 99 %

TEXTE DE L'INITIATIVE

Initiative populaire fédérale « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital »

La Constitution fédérale est modifiée comme suit :

Art. 127a Imposition du revenu du capital et du revenu du travail

1 Les parts du revenu du capital supérieures à un montant défini par la loi sont imposables à hauteur de 150 %.

2 Les recettes supplémentaires qui découlent de l'imposition à hauteur de 150 % au lieu de 100 % des parts du revenu du capital au sens de l'al. 1 sont affectées à une réduction de l'imposition des personnes disposant de petits ou moyens revenus du travail ou à des paiements de transfert en faveur de la prospérité sociale.

3 La loi règle les modalités.

QUE VEUT L'INITIATIVE ?

Il y a des gens qui doivent travailler pour vivre, et il y a des gens qui font travailler les autres pour elles et eux. Dans ce contexte, l'initiative 99 % veut taxer plus fortement les profiteuses et profiteurs qui ne vivent que des revenus de leur capital, et donc du travail des autres. Les salarié·e·s doivent enfin disposer de plus d'argent pour vivre. À cette fin, la part des revenus du capital qui dépasse un montant que le Parlement devra déterminer devra être imposée selon un facteur 1,5.. Cela concerne particulièrement les dividendes, les bénéfices réalisés sur les actions, les intérêts, les gains en capitaux et les revenus locatifs. En revanche, la valeur locative, les rentes versées et les revenus issus de l'activité indépendante seront exemptées de l'augmentation de l'imposition.

Alors que certains revenus du capital tels que les bénéfices sur les actions ne sont imposés aujourd'hui que dans des cas exceptionnels en Suisse et que l'initiative entraînera effectivement une nouvelle imposition de ces revenus, la plupart des revenus du capital sont déjà imposés aujourd'hui et l'initiative ne fera qu'augmenter leur imposition.

Notre initiative ne change pas les taux d'imposition mais modifie le calcul du revenu imposable : les hauts revenus du capital y seront désormais comptés une fois et demie. Cela s'appliquera à tous les niveaux de l'État, c'est-à-dire aux communes, aux cantons et à la Confédération. C'est donc une modification de la base imposable, ce qui ne constitue pas un nouvel outil dans la législation fiscale. Aujourd'hui, les grand·e·s actionnaires sont imposé·e·s à un taux privilégié : si elles ou ils possèdent au moins 10 % des actions d'une société donnée, ils-elles ne doivent payer des impôts que sur 0,7 fois le montant de leur dividendes au niveau fédéral et au minimum

sur 0,5 fois le montant leurs dividendes au niveau cantonal (alors que le revenu du travail est imposé entièrement).

Le seuil à partir duquel les revenus du capital devront être imposés à hauteur d'une fois et demi sera déterminé par le Parlement. Nous proposons un montant exonéré de 100 000 francs pour les personnes seules. Ainsi, l'application de l'initiative ne toucherait pas les petits épargnant-e-s, mais seulement les super-riches qui amassent tellement de revenus du capital qu'ils et elles n'ont pas besoin de travailler.

Seules les personnes qui gagnent plus de 100 000 francs issus exclusivement de revenus du capital sont concernées par l'augmentation de l'imposition. Le montant exonéré ne comprend donc pas d'éventuels revenus salariaux. Dans le cas de personnes mariées, dans un partenariat enregistré ou détenant un placement de capital sur une longue durée, un montant exonéré différent peut être fixé. De nombreux pays considèrent déjà la durée de détention d'un actif dans l'imposition des gains en capital.

Les recettes fiscales supplémentaires seront utilisées pour alléger la charge fiscale de la population en général. À cette fin, l'initiative prévoit deux options complémentaires : une réduction de l'imposition des revenus salariaux faibles et moyens (par exemple, les revenus imposables inférieurs à 100 000 francs) et une augmentation des transferts en faveur de la prospérité sociale peuvent être augmentés, par exemple en versant davantage de subsides aux primes d'assurance-maladie et en investissant dans les crèches, les transports publics ou les offres de formation continue.

IMPACT DE L'INITIATIVE

EXEMPLE DE CALCUL

L'initiative propose que le montant exonéré soit déterminé par le Parlement, et les parts du revenu qui dépasseront ce montant seront multipliées par 1,5. C'est donc une augmentation du revenu imposable pour le calcul des recettes fiscales. Dans l'exemple qui suit, nous utiliserons un montant exonéré de 100'000 francs, tel que le nous proposons pour l'application de l'initiative.

Avec un rendement de 3%, une personne qui a investi 170 millions de francs toucherait à l'heure actuelle environ 5,1 millions de revenus du capital imposables. Les premiers 100'000 francs étant exonérés, 5 millions sont multipliés par 1,5, ce qui donne 7,5 millions, et les 100'000 francs non concernés par le facteur 1,5 sont ajoutés à nouveau. Cette personne aurait donc un nouveau revenu imposable de 7,6 millions au lieu de 5,1 millions, ce qui augmente logiquement le montant de l'impôt. Le revenu imposable est ensuite multiplié par le taux d'imposition applicable pour déterminer l'impôt dû.

170 mio

170 mio x 3% = 5.1 mio.

5.1 mio. - 100'000 = 5 mio.

5 mio. x 1.5 = 7,5 mio.

7,5 mio. + 100'000 = 7,6 mio.

7,6 mio. x taux d'imposition

Fortune imposable investie

Revenu du capital attendu (actuel)

Soustraction du montant exonéré

Nouveau revenu imposable au-dessus du montant exonéré

Revenu imposable total

Montant de l'impôt

Exemple impôt cantonal Zoug :

5,1 mio. x 8% = 326'399 CHF impôt cantonal dû sans l'initiative 99%

7,6 mio. x 8% = 486'399 CHF impôt cantonal dû avec l'initiative 99%

Exemple impôt cantonal Grisons :

5.1 Mio x 11% = 561'000 CHF impôt cantonal dû sans l'initiative 99%

7.6 Mio x 11% = 836'000 CHF impôt cantonal dû avec l'initiative 99%

Exemple impôt cantonal Fribourg :

5.1 Mio x 13.5% = 688'500 CHF impôt cantonal dû sans l'initiative 99%

7.6 Mio x 13.5% = 1'026'000 CHF impôt cantonal dû avec l'initiative 99%

QUI EST CONCERNÉ ?

En raison du haut montant exonéré, seul·e·s les plus riches sont concerné·e·s par l'initiative. Pour arriver à 100 000 francs de revenu du capital tel que proposé, il est nécessaire de disposer d'un peu plus de 3 millions de francs de fortune investie, avec un rendement supposé de 3,37 %. En Suisse, ce ne sont que 60 000 contribuables en Suisse qui possèdent une telle fortune – soit environ 1 % de la population. Toutefois, il est peu probable que les personnes qui détiennent une fortune de 3 millions de francs soient plus fortement imposées par l'initiative. En effet, les gens n'investissent en règle générale pas toute leur fortune dans des placements profitables, car certains de leurs actifs sont des biens de consommation qui ne génèrent pas de bénéfices sur une base régulière, comme une maison occupée par son propriétaire.

Une personne dont le revenu dépasserait de peu le montant exonéré de 100 000 francs ne serait soumise qu'à une légère charge fiscale supplémentaire.

Les entreprises ne sont explicitement pas concernées par cette taxation plus lourde car l'initiative ne vise que les personnes physiques.

RECETTES SUPPLÉMENTAIRES

L'initiative lutte contre l'évasion fiscale et impose plus lourdement les revenus du capital. Cela générera des recettes supplémentaires de plusieurs milliards de francs pour la Confédération, les cantons et les communes. La partie principale de l'initiative, à savoir l'augmentation de l'imposition des revenus du capital (comme les revenus locatifs, les intérêts et les dividendes), rapportera environ 6,8 milliards de francs. La suppression des privilèges fiscaux aura également un grand effet : l'imposition des gains en capital (comme les bénéfices réalisés sur le cours des actions) rapporterait jusqu'à 2 milliards à elle seule, sans compter au minimum 1,4 milliard obtenus par l'abolition de divers autres privilèges. Au total, l'initiative générera des recettes supplémentaires d'environ 10 milliards. Environ 67 % de ce montant reviendra aux cantons et aux communes et 33 % à la Confédération.

Avec l'initiative 99 %, l'AVS profiterait également de recettes plus élevées : aujourd'hui, les propriétaires d'une entreprise qui travaillent dans cette entreprise ont la possibilité de toucher leur revenu sous forme de dividendes ou sous forme de salaires. Le traitement fiscal privilégié des dividendes a rendu la première option beaucoup plus attrayante, car les dividendes ne sont imposables qu'à hauteur de 50 à 70 % par rapport aux revenus salariaux si la personne possède au moins 10 % des parts d'une société. L'AVS souffre donc elle aussi de cette tendance car les dividendes ne sont pas soumis aux cotisations AVS, contrairement aux revenus salariaux. Ainsi, les privilèges fiscaux dont bénéficient les dividendes en ce qui concerne l'AVS causent des pertes annuelles de l'ordre de 300 à 350 millions de francs.

L'initiative 99% incite à verser les revenus toujours plus sous la forme de salaires et non de dividendes, ce qui permet de faire rentrer plus d'argent dans les caisses de l'AVS.

OÙ VA L'ARGENT ?

L'augmentation des primes de caisse-maladie et les coupes dans le système de santé et dans l'éducation sont prétendument justifiées par un manque d'argent disponible. Mais c'est un prétexte mensonger que l'initiative 99 % attaque frontalement.

Les recettes supplémentaires annuelles de 10 milliards de francs devront servir à alléger les impôts des personnes aux revenus faibles et moyens. Elles peuvent également être utilisées pour la protection sociale et le renforcement du service public. Concrètement, l'initiative permettrait par exemple de réduire les primes d'assurance-maladie et de débloquer des fonds supplémentaires pour la formation continue, les crèches, le système de santé et les transports publics. Ces investissements font aujourd'hui cruellement défaut : nous avons derrière nous des décennies de coupes dans le système de santé et de formation, qui ont entraîné une détérioration des prestations publiques et rendu notre système plus vulnérable aux crises. La pandémie de coronavirus a révélé ce problème au grand jour, frappant un système de santé suisse poussé à ses limites depuis des années.

Grâce à l'initiative 99 %, nous pouvons renforcer le service public, aider les personnes aux faibles revenus et, surtout, rendre l'argent à celles et ceux qui ont travaillé pour le gagner. Les primes de caisse-maladie ne doivent pas devenir un luxe et sont déjà beaucoup trop chères. Les familles doivent avoir assez d'argent pour vivre !

CE QUE LA SUISSE PEUT GAGNER

DAVANTAGE DE JUSTICE !

L'initiative 99 % amène plus de justice. Durant la crise du coronavirus, nous avons vu une fois de plus que ce sont les salarié·e·s, les 99 %, qui font vivre notre société. Ce sont les infirmière*ers, les caissière*ers, les logisticien·ne·s, les pharmacien·ne·s, les enseignant·e·s, les accompagnatrice*eurs d'enfants ou encore les scientifiques qui créent la richesse dans notre société, tandis que le 1 % le plus riche s'approprient les fruits de leur travail. Celles et ceux qui doivent travailler

pour leur revenu devraient payer moins d'impôts sur celui-ci que les super-riches, qui vivent de revenus du capital chiffrés en milliards et sans même lever le petit doigt. Aujourd'hui déjà, le 1 % des personnes les plus riches possèdent plus de 43 % de la fortune totale en Suisse. Au cours des sept dernières années, les 300 personnes les plus riches ont doublé leur fortune, passant de 352 milliards à 707 milliards de francs, un montant complètement inimaginable. À titre comparatif, une infirmière devrait travailler plus de 100'000 ans pour avoir la même fortune que des multimilliardaires comme Hansjörg Wyss ou Gianluigi Aponte – elle aurait donc dû commencer de travailler environ 40'000 ans avant la première émigration hors d'Afrique.

L'initiative 99% empêche les profiteuses et profiteurs de s'enrichir encore plus grâce aux revenus du capital alors que les revenus faibles et moyens subissent toujours plus de pressions et que 155'000 personnes en Suisse n'arrivent pas à vivre de leur salaire. Nous voulons mettre fin à cette injustice et redistribuer l'argent aux personnes qui ont effectivement travaillé pour le gagner.

RENFORCER LA DÉMOCRATIE !

Dans une démocratie, toutes les personnes doivent avoir les mêmes droits et les mêmes opportunités politiques. L'inégalité criante des richesses en Suisse met ce principe en péril car un pouvoir financier démesuré est aussi un levier politique. Lorsque des super-riches comme Alfred Schindler et Christoph Blocher peuvent se permettre d'acheter des instituts universitaires et des journaux, et ainsi manipuler le discours public dans le sens de leurs intérêts personnels, la démocratie est tout autant menacée que lorsque les partis bourgeois défendent une politique clientéliste en faveur des riches qui les financent. Nous voyons aussi l'influence excessive des riches dans le financement des élections et des votations, comme celle sur l'initiative 99 %, combattue par l'association « Swiss Family Business », dont le conseil d'administration voit en son sein même des milliardaires comme Magdalena Martullo-Blocher et Klaus Endress défendre leurs propres privilèges.³⁷

Nous nous trouvons aujourd'hui dans un cercle vicieux qui menace de diviser notre société : plus les richesses se concentrent, plus l'influence du 1 % le plus riche augmente. Cela leur permet d'influencer les conditions-cadre politiques pour qu'elles soient toujours plus en leur faveur et ainsi accumuler encore plus d'argent. Par exemple, la charge fiscale des plus riches a été systématiquement allégée ces dernières années, comme dans le cadre de la Réforme de l'imposition des entreprises II ou les réductions de l'impôt sur les successions, et les super-riches de l'étranger peuvent même acheter des permis de séjour. Les conséquences négatives de la politique en faveur du 1 % le plus riche menacent notre vivre-ensemble : lorsque les inégalités se creusent, le bien-être physique et psychologique des personnes diminue, et la criminalité et la violence augmentent.

En outre, en raison du grand déséquilibre des forces politiques, un nombre croissant de personnes perdent confiance dans la politique et renoncent à y participer. Pour mettre fin à ces tendances néfastes, nous devons stopper la montée des inégalités sociales et redonner enfin le pouvoir aux 99 %.

³⁷ <https://swiss-family-business.ch/unternehmergruppe/vorstand/>

ALLÈGEMENT DES IMPÔTS SUR LES SALAIRES

ET RENFORCEMENT DU SERVICE PUBLIC

En Suisse, le système d'imposition et de taxation est globalement peu progressif et le pouvoir d'achat des personnes aux bas et moyens salaires stagne depuis 20 ans : elles travaillent énormément et ont toujours moins d'argent dans leur porte-monnaie à cause des loyers et des primes d'assurance-maladie. Le service public a également été massivement affaibli ces dernières années, en particulier dans les cantons – les prestations dans le domaine de la formation, des transports publics ainsi qu'au sein du système de santé ont été réduites de façon drastique. Ici aussi, les personnes qui en font les frais sont les 99 %, notamment - pour prendre un exemple actuel - les infirmières*ers, qui ont dû porter toute la société à travers la pandémie de coronavirus malgré un système de santé en lambeaux à cause des coupes budgétaires à répétition.

Avec l'initiative 99 %, nous voulons changer cela : elle générera des recettes annuelles supplémentaires de 10 milliards de francs suisses pour la Confédération et les cantons, qui devront être utilisées pour alléger la charge pesant sur les travailleuses et travailleurs en réduisant les impôts sur les revenus faibles et moyens ou en développant le service public de manière ciblée. Plus précisément, avec l'initiative, nous pourrions :

- Développer les transports publics ou les rendre plus abordables, afin d'assurer une mobilité respectueuse du climat et abordable pour toutes et tous.
- Financer des crèches gratuites, afin que la Suisse puisse enfin progresser en matière d'égalité et soulager en premier lieu les femmes de la double charge de la garde des enfants et de l'activité professionnelle.
- Investir dans le système de santé et dans la réduction des primes d'assurance-maladie d'assurance maladie pour aider les familles et les personnes aux faibles revenus à faire face à l'un de leurs plus gros postes de dépenses.
- Financer les offres de formation continue, afin que les personnes travaillant dans des secteurs en déclin ou mauvais pour le climat aient des perspectives d'avenir.

Ainsi, nous pouvons faire en sorte que les personnes qui créent la richesse et la prospérité de notre société aient enfin plus d'argent dans leur porte-monnaie. Avec l'initiative 99 %, nous renforçons également l'AVS car les privilèges fiscaux pour les revenus du capital qui ont été imposés trop faiblement au cours des dernières années ont entraîné des pertes annuelles de 300 à 350 millions de francs pour l'AVS. Nous récupérons cet argent avec l'initiative 99 %, renforçant ainsi ainsi la partie la plus solidaire de notre système de retraite.

PROTECTION CONTRE LES CRISES ET L'INSTABILITÉ ÉCONOMIQUE

Lorsque les personnes super-riches reçoivent plus d'argent, elles l'utilisent souvent pour spéculer de manière improductive sur les marchés financiers, car elles ont plus d'argent que ce qui pourrait être dépensé pour des biens de consommation en une vie entière. En parallèle, les personnes à faibles et moyens revenus sont de plus en plus endettées, ce qui déstabilise l'économie et mène à des crises. Ces personnes à faibles et moyens revenus ont également de moins en moins d'argent à leur disposition en raison de la concentration croissante des richesses,

ce qui affaiblit la demande en biens de consommation et nuit donc également aux entreprises qui les vendent.

Ce problème est reconnu depuis longtemps également au-delà des rangs de la gauche : en 2017, le Fonds monétaire international a dénoncé la diminution de l'imposition moyenne des revenus les plus élevés de 62 % à 35 % dans l'OCDE entre 1981 et 2015. L'organisation pourtant néolibérale propose donc une augmentation de la progression et une imposition plus lourde des plus hauts revenus.³⁸ Pendant la pandémie de coronavirus, un grand nombre d'économistes, et même des super-riches, ont appelé à une augmentation des impôts sur les plus riches et les gagnant·e·s de la crise pour renforcer l'économie et les services publics.

Cette prise de conscience s'est maintenant étendue au débat économique général : le système se divise à cause des inégalités, et les 99 % et les petites entreprises en souffrent directement. L'initiative 99 % inverse cette tendance en redistribuant l'argent des super-riches dans le portefeuille des salarié·e·s.

AMÉLIORATION DE LA CONDITION DES FEMMES

Les femmes ne sont pas seulement moins bien payées³⁹, elles accomplissent également la majorité du travail non rémunéré – les mères qui s'occupent de leurs enfants, les filles qui prennent soin de parents malades, les femmes au foyer faisant la vaisselle « en vitesse » le soir.⁴⁰ Sans ce travail, notre société s'effondrerait en un claquement de doigts.

Néanmoins, cette énorme quantité de travail n'est aujourd'hui guère valorisée, et les femmes doivent accepter de lourdes pertes économiques, car cette charge du travail de care les oblige à travailler à temps partiel. L'inégalité salariale prévalente et la proportion plus faible de travail rémunéré font qu'aujourd'hui, en Suisse, les femmes gagnent environ 108 milliards de francs de moins que les hommes et ce malgré une charge de travail identique⁴¹. Cela correspond à un écart de revenu d'environ 25 000 francs par femme en Suisse. En conséquence, les femmes sont surreprésentées dans les groupes disposant des revenus les plus faibles.⁴² Aujourd'hui, la pauvreté est prédominamment féminine : avec un taux de 8,5 %, le taux de pauvreté des femmes est nettement supérieur à celui des hommes (6,2 %).⁴³

Le combat de l'initiative 99 % contre les inégalités sociales est aussi un combat féministe pour corriger le déséquilibre des forces entre les genres. Nous remettons le travail au premier plan,

38 <https://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/konjunktur/umverteilen-wenn-lagardes-leute-so-toenen-wie-linker/story/20516585>

39 Selon la Confédération suisse, les femmes gagnent en moyenne environ 12,5 % de moins que les hommes. Pour les postes de direction, ce chiffre atteint même près de 20 % de moins. Une grande partie de l'écart salarial ne peut s'expliquer que par la discrimination. Cf. Strub/Bannwart 2017: Analyse des salaires des femmes et des hommes à l'aide de l'enquête sur la structure des salaires 2014.

40 En Suisse, les femmes travaillent environ 30 heures par semaine sans être rémunérées. Cf. Office fédéral de la statistique 2016 : Enquête suisse sur la population active (ESPA).

41 <https://www.moneta.ch/es-waere-ein-riesiger-befreiungsschlag>

42 Près de 20 % des femmes doivent vivre avec les salaires les plus bas. La proportion pour les hommes est près de trois fois plus faible. Cf. Derungs et al 2014: Égalité entre les femmes et les hommes.

43 La pauvreté frappe principalement les femmes (Caritas Schweiz (2019))

même lorsqu'il est non rémunéré. Nous allégeons la charge pesant sur les petits revenus et alourdissant celle pesant sur les revenus du capital. Les recettes supplémentaires permettraient par exemple de soutenir les crèches et autres établissements de garde d'enfants, et ainsi de soulager les femmes de façon ciblée.

LES AFFIRMATIONS DE NOS ADVERSAIRES

« LES RICHES PARTIRONT »

Cet argument est déterré à chaque nouveau projet fiscal mais est systématiquement réfuté scientifiquement. La concurrence intercantonale pourrait motiver les cantons à baisser leur impôt sur le revenu, mais cela n'en vaut en réalité pas la peine. En effet, malgré l'arrivée potentielle de quelques riches, cela ne suffira en aucun cas à contrebalancer les pertes fiscales découlant de la mesure en question. Diverses études confirment ce propos, tout comme l'expérience zurichoise relative à l'abolition des forfaits fiscaux. Un autre facteur s'ajoute à cela dans le cadre de l'initiative 99% : la mobilité fiscale des riches entre les cantons suisses est nettement supérieure à cette même mobilité entre différents pays. Mais comme notre initiative propose une augmentation de l'impôt dans tous les cantons, les super-riches ne trouveront aucun intérêt fiscal à déplacer leur domicile vers un autre canton.

De plus, même avec l'adoption de l'initiative 99%, la Suisse resterait un pays où l'impôt est faible pour les super-riches. Cette adoption perfectionnera en revanche d'autres atouts de taille tels qu'une infrastructure bien développée ou une stabilité et une sécurité politiques élevées. Au vu de ces remarques, il faut partir du principe que l'initiative 99% aura de toute manière un effet positif sur les finances, ce que même le journal libéral zurichois NZZ admet.

Ce que montre les études autour de l'impôt sur la fortune en Suisse, c'est le problème de l'évasion et la fraude fiscale. Plus le taux d'impôt est faible, plus la richesse déclarée des plus riches sera élevée. Schmidheiny et al. écrivent dans leur étude : «Près de la moitié de l'accroissement visible des richesses après une réduction d'impôt semble s'expliquer par de nouvelles graduelles et sournoises auto-déclarations d'impôt d'actifs précédemment cachés».

Ce qui permet de lutter contre ce phénomène, ce n'est en aucun cas la baisse des impôts, mais l'augmentation des ressources de l'administration fiscale pour traquer les super-riches qui ne paient pas leurs impôts contrairement aux salarié·e·s ordinaires.

Nous ne sommes plus prêt·e·s à subir le chantage des super-riches. Dans une démocratie, toutes les voix doivent compter de la même manière, même si les plus riches tentent de nous prendre en otage par des menaces de départ ou d'évasion fiscale. Si nous cédon·s à ces menaces, le résultat final sera un système qui n'est qu'à l'écoute des plus riches, ce qui n'a plus rien à voir avec la démocratie.

« L'INITIATIVE EST NUISIBLE POUR LES PME »

L'initiative ne propose pas d'imposer différemment les entreprises. Elle ne parle que du 1% des personnes physiques les plus riches, qui payent déjà des impôts. En aucun cas cette initiative n'augmentera l'imposition des PME. Au contraire, elle leur assure une meilleure stabilité. Grâce à la redistribution des richesses, le pouvoir d'achat de la population augmente. Les entreprises actives localement comme les restaurants ou les coiffeurs en profitent directement. Pour saisir cela, il suffit d'un exemple simple : un cinquième des ménages les plus modestes consacre 88 % de chaque franc supplémentaire à la consommation, alors que ce chiffre tombe à 42 % pour les ménages les plus riches.

Au lieu de mieux imposer les dividendes des entreprises, l'initiative 99% se concentre sur le revenu du capital des personnes physiques. Tombent sous ce terme **les dividendes**, perçus individuellement par les actionnaires d'une entreprise, **les gains en capital**, obtenus par la vente d'actions ou d'entreprises, ou encore **les intérêts**.

Les propriétaires de la grande majorité des PME ne seront pas concerné·e·s par une taxation plus forte du revenu du capital, simplement car 56% des entreprises en Suisse ne paient aucun impôt sur leurs bénéfices. Cela signifie qu'elles ne font pas de bénéfice et que de ce fait elles sont incapables de distribuer sous une forme quelconque un revenu du capital. À ce chiffre s'ajoutent les 34% d'entreprises qui ne paient pas plus de 10'000 francs d'impôt. Les propriétaires de celles-ci, ne parviennent que très rarement à un revenu du capital supérieur à 100'000 francs. Et finalement, les propriétaires de PME restantes dont le revenu du capital excède les 100'000 francs seront taxé·e·s davantage, ce qui est juste et important.

Pour ce qui est des propriétaires de PME qui travaillent également dans leur entreprise, ils et elles ont aujourd'hui le choix de se rémunérer par un salaire ou des dividendes. Avec l'initiative 99%, les privilèges fiscaux des dividendes disparaîtront, ce qui poussera les propriétaires à opter pour une rémunération par des salaires, dont l'imposition restera inchangée. L'initiative permet donc de valoriser le travail fourni au sein des entreprises, y compris par les personnes qui en sont les propriétaires.

Ensuite, et contrairement aux dividendes, les gains en capital ne sont pas toujours taxés l'année où le profit est réalisé. Le gain peut s'accumuler pendant plusieurs années pour n'être obtenu qu'une seule fois lors de la vente, comme par exemple des actions détenues pendant des années et vendues toutes au même instant. Les opposant·e·s à l'initiative affirment que cela contraindrait des propriétaires de PME à devoir vendre leur entreprise afin de payer leurs impôts, et que cette imposition empêcherait ainsi des transferts ou ventes d'entreprises pleines de réussite.

Les deux accusations sont frauduleuses : la majorité des pays de l'UE ont déjà un impôt sur les gains en capital sans que les scénarios alarmistes de nos opposant·e·s ne se soient concrétisés. Tout comme dans ces nombreux pays, nous proposons que les gains en capital ne soient imposés que lorsqu'ils sont effectivement réalisés. Ainsi, les augmentations de valeur des biens n'entraîneront une hausse d'impôt que lorsque l'argent nécessaire au paiement de la charge fiscale aura été effectivement distribué.

La vente d'entreprise n'est pas non plus rendue plus difficile par l'initiative 99%. Nos adversaires prétendent que les propriétaires de PME augmenteraient le prix de vente de leur entreprise en raison de la charge fiscale attendue et que les entreprises familiales seraient mises en danger car ne pouvant pas être transmises entre générations. Mais toute augmentation du prix de vente est une pure spéculation. Les expert·e·s des banques suisses, ainsi qu'une étude de la Banque *Raiffeisen* situent les enjeux actuels de la transmission d'entreprise dans un tout autre domaine. La banque *Raiffeisen* indique que le prix est un critère important pour de nombreux·ses entrepreneurs·euses au début du processus de succession, mais plus le processus d'acquisition s'intensifie moins il devient important. Les plus grands défis liés à la passation d'entreprise se situent soit dans le domaine émotionnel soit dans le domaine d'une planification difficile. Une imposition plus élevée des revenus du capital ne changera rien à cette situation.

« AU BOUT DU COMPTE, CE SONT LES BAS REVENUS QUI SOUFFRIRONT »

Cette affirmation est fautive à double titre. Quiconque perçoit un revenu du capital supérieur à 100 000 francs ne dispose pas d'un « faible revenu » ; toutes les autres personnes ne sont pas concernées par une augmentation de l'imposition dans le cadre de l'initiative 99%. De même, l'idée selon laquelle la baisse des impôts pour les riches se répercute vers le bas (« coulent goutte à goutte vers le bas »), créant ainsi la prospérité pour tou-te-s (théorie du ruissellement (trickle-down economics)), a été réfutée par plusieurs études. Les réductions d'impôts pour les 1 % les plus riches conduisent à une augmentation significative de l'inégalité des revenus, mais elles n'ont aucun effet positif sur les indicateurs économiques tels que le PIB par habitant ou le chômage. La baisse des impôts pour les riches profite aux riches... et à personne d'autre.⁴⁴

Rien ne prouve donc que les faibles revenus auraient à endurer une augmentation des impôts pour favoriser les riches. Bien au contraire : avec l'initiative 99 %, nous créons la possibilité de réduire la charge fiscale sur les revenus faibles et moyens et de renforcer le service public au profit des 99%.

« L'INITIATIVE DÉTRUIT LA SCÈNE SUISSE DES START-UPS »

Les opposant·e·s à l'initiative 99% affirment que les personnes souhaitant créer une start-up en Suisse ne le feraient plus par peur d'une imposition future plus élevée. Or, cela va à l'encontre des affirmations des entreprises elles-mêmes, pour qui l'imposition n'est pas un facteur déterminant dans leur choix du lieu d'implantation. Ainsi, selon une étude du think tank Avenir Suisse, proche du PLR, les facteurs de localisation les plus importants pour les PDGs sont en effet la facilité d'accès à une main d'œuvre qualifiée et la qualité du réseau de transports régionaux. Suivent ensuite une offre de formation de qualité et un faible niveau de charge administrative⁴⁵.

Pour presque tous ces facteurs de localisation, un renforcement du service public tel que proposé par l'initiative 99% joue un rôle prépondérant.

44 Hope & Limberg (2020): The Economic Consequences of Major Tax Cuts for the Rich

45 [Sondage auprès de PDGs concernant la qualité de la place économique](#)

D'autres points importants entrent en jeu dans le choix du lieu d'implantation d'une entreprise et qui ont encore moins à voir avec les critères habituels de concurrence : selon un sondage de l'association professionnelle Bitkom, la proximité avec ses ami-e-s et sa famille est le critère de localisation le plus important, et de loin. En plus d'infrastructures de qualité et de la disponibilité de personnel qualifié, les fondatrices et fondateurs de start-ups accordent également une grande importance à la qualité de vie du lieu d'implantation, comme par exemple les possibilités de loisirs et l'offre culturelle⁴⁶. La liste des lieux les plus populaires pour fonder une start-up confirme cela. Ainsi, les trois lieux les plus appréciés - Londres, Tel-Aviv et Stockholm - sont les trois situés dans des pays qui disposent d'une imposition des gains en capital. L'existence de cet impôt ne semble donc pas nuire à la popularité des ces villes pour les starts-up⁴⁷.

« DES IMPÔTS PLUS ÉLEVÉS NUISENT AUX INVESTISSEMENTS »

Ce mythe est lui aussi mobilisé lors de chaque votation fiscale pour nous faire croire que les impôts sont mauvais pour l'économie et qu'ils doivent être abaissés à tout prix. Avec des taux d'imposition plus élevés, les actionnaires devraient se verser des dividendes encore plus élevés, afin de pouvoir préserver leurs rendements et pouvoir payer leurs impôts. Cet argent manquerait alors dans l'économie. Voilà donc pourquoi les baisses d'impôts seraient nécessaires. Cette affirmation peut être doublement infirmée.

D'une part, ces dernières années les impôts sur les entreprises et le capital n'ont cessé d'être réduits voire supprimés. Malgré tous ces cadeaux fiscaux, le niveau d'investissement est resté stable. En ce qui concerne les réformes portant sur les impôts sur les revenus du capital, des études menées aux Etats-Unis et en Suède parviennent aux mêmes conclusions. L'effet des impôts sur les revenus du capital sur le volume d'investissement est marginal d'un point de vue macroéconomique. L'argent perdu en raison des réformes fiscales de ces dernières années n'a pas été réinvesti comme promis dans notre économie mais a directement fini dans les poches du 1% le plus riche.

D'autre part, le volume de fortune utilisé pour la spéculation continue d'augmenter, alors que les investissements stagnent. Les volumes échangés dans ce domaine correspondent aux multiples de la production réelle. Ces mécanismes contribuent à la fortune des super-riches, qui engrangent de la sorte des revenus du capital sans fournir de prestation en échange. L'argent que nous perdons en baissant les impôts ne revient pas dans l'économie réelle. Il se dirige dans un système fictif, qui ne bénéficie qu'au 1% le plus riche.

En revanche, l'imposition plus grande des gains en capitaux réalisés ou des dividendes est un incitatif à maintenir la valeur dans l'entreprise, et donc à procéder à des investissements et créer de l'emploi.

46 [Startups : les raisons personnelles décisives pour le choix du lieu d'implémentation](#)

47 [Startup Genome](#)